



©Syndicat Mixte Puy Mary

Reconquête des espaces d'estives, points d'abreuvement, structuration d'une filière autour de la myrtille sauvage

Mettre en réseau les acteurs du territoire du Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal pour maintenir l'équilibre entre la préservation d'un patrimoine d'exception et le développement de paysages habités est le projet du chef de file Syndicat Mixte du Puy Mary. Cette ambition se décline en trois axes : reconquérir les espaces d'estives perdus par les broussailles, requalifier les points d'abreuvements et structurer une filière collective autour de la myrtille sauvage

Reconquérir les espaces d'estives :

Une enquête pastorale sur le territoire du Puy Mary a été réalisée en 2020. Une « reconquête » a été lancée sur les surfaces identifiées comme étant en déprise. Elle a pour objectif de permettre aux agriculteurs de bénéficier de nouvelles zones de pâture et de maintenir les paysages ouverts.

Un projet d'estive collective ovine sur les crêtes du massif du Puy Mary a été lancé pour amorcer cette « reconquête ». En plus de la préservation des paysages, cette estive permet de sauvegarder et valoriser l'élevage ovin sur ce territoire.

En mars 2021, le groupement pastoral a été créé avec 6 éleveurs regroupant 500 brebis. La première montée de mise à l'herbe a eu lieu en juin et les brebis sont redescendues à la fin du mois d'octobre.

Requalifier les points d'abreuvements :

L'objectif de cette action est de créer ou rénover des points d'eau sur le territoire du Grand Site. La requalification des points d'abreuvements permet de préserver la biodiversité des zones humides, maîtriser la ressource en eau, mieux protéger les troupeaux du parasitage et limiter les zones de piétinement. Pour le moment plusieurs points ont déjà été rénovés.

Structuration d'une filière collective autour de la myrtille sauvage :

Un travail sur des méthodes appropriées d'entretien et de régénération des landes à myrtille (pâturage, broyage, écobuage, etc.) est en cours en partenariat avec les Parcs naturels du Massif Central et le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne. Cette filière pourrait permettre aux agriculteurs de bénéficier d'une source de revenu complémentaire.



©Syndicat Mixte Puy Mary

Cabane pastorale pour les estives collectives

“ Autour du Puy Mary, c'est une très belle vallée qui est restée assez sauvage car il n'y a pas de col routier, pas d'accès en amont donc c'est assez préservé. On est isolé mais personnellement ça me va très bien. Après quand on veut bouger, on peut bouger. Je pense que le paysan a pour but de nourrir la population, et de bien la nourrir. Autrefois, il y avait beaucoup d'exploitations. Aujourd'hui, on est 2 exploitations sur la commune et après ce sont des terres d'estives. Ça fait un petit moment que le paysage a évolué ! Depuis les années 50, les activités fromagères en montagne ont périclité. Il y a quelques montagnes qui deviennent des friches. La beauté des paysages change. S'il n'y a que des bois, ça sera plus pareil. 🐏 ”

Jacques Lesmarie, chevrier-fromager à Le Fau, Vallée de l'Aspre